



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E169401

VALABLE JUSQU'AU 04/03/2025

ÉDITÉ LE 20/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 10/02/2014

Forme juridique : SARL

Capital : 2 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINT-PIERRE 2014 B 98

Siret : 799 440 862 00024

Code NACE :

Numéro caisse de congés payés : 97 001451

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 196002447 Z 001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 196002447 Z 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Raison sociale : REUNION TOITURE

4B RUE BENOITE BOULARD
ZI N°2
97410 SAINT-PIERRE

Téléphone : 06 92 93 35 74

Portable :

Site Internet : reunion-toiture.re/

E-mail : reuniontoiture@hotmail.fr

Responsabilité légale :

PERRET KÉVIN GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Fax :

Effectif moyen : 13

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité | * Date d'attribution |
|------|---|----------------------|
| 3181 | Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE | 05/03/2024 |

Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories | Date d'attribution |
|---|--------------------|
| <input type="checkbox"/> Fenêtres de toit | 05/03/2024 |
| <input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 05/03/2024 |
| <input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur | 05/03/2024 |
| <input type="checkbox"/> Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur | 05/03/2024 |
| <input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus | 05/03/2024 |

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE PARIS
20 BIS RUE BOISSIERE
RDC
75016 PARIS CEDEX 16

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.